

Décret n° 2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir

31/10/2012

Ce décret précise les modalités et conditions d'attribution des aides à l'insertion professionnelle dans le cadre de l'application de la loi du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir.